Marché au blé de Lille du 6 mai 1896. (Cours commercial). — On tient toujours les blés de 14 à 14,50 les 80 kilos.

En boulangerie, les farines sont offertes de 25 à 26 francs. Les affaires, tant en blés qu'en farines, sont difficiles.

◆

Concerts et Spectacles

Le cirque espagnol à l'Hippodrome. — Les occupations et préoccupations de la période électorale ne nous ont pas permis, durant ces derniers jours, de consacrer le temps et l'espace voulus aux représentations de l'excellente troupe de Mme de Alégria, à l'Hippodrome. Nous réparons volontiers cette lacune en nous étendant quelque peu sur le compte rendu de la soirée de mardi.

Nous avons à signaler tout spécialement, dans la première partie, le travail au double trapèze de Mesdemoiselles Lucie et Adèle X : nous ne croyons pas que l'on ait jamais applaudi à Roubaix rien de plus gracieux et de plus parfait que le travail d'ensemble de ces deux charmantes jeunes filles.

L'exécution de la danse serpentine à cheval a failli tourner au tragique dans l'éblouissement continu produit par les éclats successifs reçus en pleine face de quatre projecteurs différents; à chaque tour de piste la gracieuse écuyère et sa monture sont, à ce qu'il paraît, absolument aveuglés et n'arrivent à l'exécution parfaite de cet exercice qu'après des prodiges de patience et de persévérance. Le cheval n'a pu dans ces conditions éviter, mardi, un coin de tapis qui projetait par mégarde et s'est abattu lourdement.

Quelques secondes ont suffi à la charmante Miss Enhart pour surmonter l'émotion et les douleurs de la chute et l'exercice a été repris au milieu de bravos et de rappels que méritaient à tout point de vue l'habileté et le talent si gracieux et si correct que met Miss Enhart à l'exécution de cet exercice sensationnel.

La Foire à Séville est certainement la meilleure pantomime qu'aucun cirque ait jamais donnée à Roubaix. Il faut avoir assisté à la représentation d'hier pour se rendre compte de l'intensité de couleur locale que prend l'exécution par ces excellents artistes des chants et danses populaires de leur pays.

Chants, danses, *tout a été bissé et encore redemandé*. Un bon point tout spécial à la charmante danseuse Carmennito Campos et à Miles Daroqui et Emilie d'Alégria rivalisant de grâce et de vigueur dans les divers pas exécutés, et enfin au clown Tonitoff. Sa création de la jeune voyageuse anglaise dans les premières scènes tient réellement plus encore de la comédie que de la bouffonnerie.

C'est avec la même perfection qu'il s'incarne, pour la dernière scène, dans le rôle du toreador le plus agile et le plus gracieux.

On ne saurait imaginer rien de plus plaisant que ce jeu du taureau qui termine la pantomime : de la part de l'homme aucune cruauté, rien que le simulacre d'emploi des armes cruelles, banderillas, etc., qui ensanglantent les combats veritables. Par contre aucune entrave ne gêne le jeune taureau auquel font face les audacieux toreadors.

Le public tremble d'abord en voyant ces cornes non mouchetées effleurer à chaque instant leur poitrine et s'enfoncer dans les flancs heureusement amplement rembourés des montures originales des picadors bousculés à chaque coup d'une extrémité à l'autre de la piste; mais tout ce monde là rivalise d'adresse en même temps que d'audace, à un point tel que toute crainte a bientôt disparu et l'on en arrive à admettre qu'aucun accident sérieux ne pourra se produire, même lorsque entrera en scène le second taureau, que l'on nous dit beaucoup plus méchant ou, pour employer l'expression de la troupe, beaucoup plus malin encore que celui présenté mardi.

Inutile de dire qu'une solide grille préserve absolument le public de toute atteinte possible du taureau, et nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à ce spectacle absolument inédit dans nos contrées.

Aujourd'hui jeudi auront lieu deux grandes représentations : Matinée à 3 heures, avec la pantomime « La Foire de Séville » et la grande course des taureaux ; à 8 h. 1/4, représentation extraordinaire, pour la quatrième de « La Foire de Séville » et la course de taureaux. Mlle Henrart, la danseuse serpentine à cheval, prendra part à la représentation du soir.

◆

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 6 mai.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — PROCÈS EN CONTREFAÇON. LA « COMÈTE » CONTRE DERRESAUW. — Le Tribunal a renvoyé M. Derresauw des fins de la poursuite et a condamné la partie civile aux frais.

FRAUDE. — Auguste Boucher, 65 ans, fraudeur de profession, onze fois condamné, surtout pour mendicité et vagabondage, a été arrêté par les douaniers le premier mai, important tabac et allumettes pour une valeur de 15 fr. 50.

Le Tribunal l'a condamné à 6 jours de prison et 500 f. d'amende.

UN ENNEMI DE LA POLICE. — Joie Constant, 49 ans, journalier, sans domicile, avait oublié les malheurs de ce monde, grâce à une grande absorption de boissons dans la journée de dimanche. Vers minuit, les gardes champêtres d'Halluin faisant leur ronde le trouvèrent dormant dans l'encoignure d'une porte. Ils l'eveillèrent et le remirent entre les mains d'un gendarme qui se mit en devoir de mener notre ivrogne en prison. Joie se plaignit grossièrement du procédé. Et voilà qui lui vaut 15 jours de prison et 5 francs d'amende.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du 6 mai.* — Deux maisons, 131-133, rue Pierre de Roubaix, dont l'une à usage d'estaminet, à l'enseigne « A la Plume blanche »; une maison rue de la Balance et trois maisons en courée, mises à prix séparément, les deux premières 8.000 francs, la seconde 5,000 fr., sont adjugées en réunion à Me Jaspar pour la somme de 16,850 francs.

— Deux maisons sises rue des Piats, 251 et 253, à Tourcoing, avec fond, cour et terrain en dépendant, d'une contenance de 2 ares 54 cent., occupées au mois, au loyer annuel la première de 264 fr., la seconde de 120 fr. sont adjugées à Me Bulteau pour 6.100 fr. sur la mise à prix de 3.000 fr.

— Une propriété consistant en une maison à usage d'entrepreneur avec atelier et magasin et une maison à usage d'estaminet, rue de Thionville, 24 et 26, sont adjugées 13.000 fr. à Me Rombaut sur la mise à prix de 8.000 fr.

◆

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 6 mai

2e affaire. — **Coups mortels à Landrecies**

Delhaye est condamné à deux ans de prison. Défenseur, Me Bertauld.

3e affaire. — **Assassinat à Lille**

Eugène-Ferdinand Monté, âgé de 41 ans, journalier à Lille, vivait avec Amélie Brackmann, femme Verhas. Celle-ci n'osait l'abandonner. Elle a dit à des témoins : « Quand je lui parle de le quitter, il répond qu'il me tuera, et il est à même de le faire. Je n'ose pas le brusquer, car j'en ai peur. »

A la fin de 1895, la femme Verhas fut acceptée comme servante par les époux Druon, cabaretiers. Elle dut loger chez ses patrons ; mais Mme Druon, à l'insu de son mari, et en raison des menaces de Monté, l'autorisa à recevoir parfois ce dernier dans sa chambre.

L'accusé profita de l'autorisation jusqu'au 30 janvier. Ce jour-là, la dame Druon, craignant que son mari ne fût mécontent s'il apprenait ce qui se passait, signifia à sa domestique que Monté aurait à cesser ses visites nocturnes.

Celui-ci tenait encore, ce même jour, des propos menaçants. Il disait au témoin Wollaert : « Je vais lui tordre le cou à cette sale rosse-là. » Dans la soirée, il se présentait chez les époux Druon et, malgré la femme Verhas qui lui enjoignait de ne pas entrer, il monta dans la chambre de cette dernière qui finit par le rejoindre.

Mme Druon s'était elle-même retirée dans sa chambre, quand il vint la trouver en réclamant des secours. Il racontait qu'Amélie était tombée de son lit et ne répondait plus. La cabaretière vit sa servante couchée, étendue morte. Un médecin fut aussitôt appelé et constata des des marques de strangulation.

Les premières constatations furent confirmées par l'autopsie. Elle révéla que la mort était due aux pressions exercées en même temps sur la face et sur la poitrine.

Monté est condamné à quinze ans de travaux forcés; il est déclaré déchu de la puissance paternelle. Défenseur, Me Joire.

Audience du jeudi 7 mai

Présidence de M. le conseiller PAIN

Ministère public : M. WAGON, substitut du procureur général

1re affaire — **Infanticide à Mardyck**

Le 3 avril 1896, vers 6 heures et demie du soir, Honorine-Pauline Hochart, âgée de 29 ans, journalière à Mardyck, se rendit dans une étable et fit tomber son enfant dans un seau de bois. Comme il criait, elle plaça sur lui un sac; elle exerça sur sa tête des pressions, jusqu'à ce que ses cris eussent cessé.

Le lendemain à midi, elle enfouissait le cadavre dans les dunes, à 20 mètres de son habitation. C'est là que le corps a été retrouvé. L'autopsie démontra que le petit être avait succombé à une asphyxie par suffocation.

Pauline Gochart est condamnée à cinq ans de travaux forcés. Défenseur, Me Pouey.

2e affaire. — **Meurtre à Lomme**

Le 30 juillet 1890, vers 5 heures du matin, le jeune Désiré Catillon, âgé de 11 ans, fut envoyé par son père porter des papiers au maire de Lomme. A son retour, vers 9 heures, il trouva sa mère morte dans son lit. Le visage était couvert d'un oreiller et d'un traversin ; il portait des traces d'excoriations. L'os frontal avait été défoncé. Au niveau de la fracture, la matière cérébrale était réduite en bouillie sanguinolente.

Au pied du lit se trouvait un lourd marteau dont Catillon père se servait pour abattre les bestiaux, lorsqu'il était employé à l'abattoir de Lille. Il était taché de sang et, suivant le médecin, avait pu servir à faire à la femme la mortelle blessure. Ordinairement il était placé à la cave et caché sous un métier, dans un endroit où un étranger n'aurait pu le découvrir.

François-Joseph Catillon, âgé de 50 ans, rempailleur de chaises, avait quitté sa maison vers 6 heures, en disant à une voisine qu'il allait chercher des champignons dans une pâture. Il se rendit à Sequedin, chez une femme Dubuisson, qui fut frappée de son air bouleversé. Il lui parla de sa femme, déclara qu'il suspectait sa fidélité et, sans lui avouer qu'elle était morte, ajouta « qu'elle était partie. »

Les recherches faites pour savoir où était l'accusé restèrent ensuite infructueuses. Il a cependant fini par être arrêté.

◆

Au Vélodrome Roubaisien

Lors de la course Paris-Roubaix, dont l'inoubliable succès est encore présent à toutes les mémoires, le public s'était porté en foule au Vélodrome pour voir les concurrents terminer régulièrement cette belle course. Elle ne regrettait qu'une chose, la foule : c'était d'avoir ignoré les multiples incidents de l'épreuve, incidents qu'elle ne pouvait connaître du reste, puisqu'il s'agissait d'une course sur route...

C'est pour offrir à ses concitoyens les sensations toujours palpitantes d'une lutte prolongée, avec ses nombreuses péripéties, que l'administration du Vélodrome Roubaisien organise pour le dimanche 17 mai, une course internationale de 50 kilomètres, par invitations, c'est à dire réservée à quelques coureurs choisis parmi les plus célèbres spécialistes de demi-fond, dont nous connaîtrons bientôt les noms.

Cette épreuve se courra naturellement avec entraîneurs. C'est la maison Gladiator, qui de toutes les maisons de cycles, possède le plus puissant matériel d'entraînement, qui fournira la plus grande partie des équipes destinées à entraîner les concurrents.

On verra donc enfin, à Roubaix, cette fameuse « artillerie » de Gladiator, triplettes, quadruplettes et même quintuplettes, dont il est si souvent question sur les *principaux vélodromes de la capitale.*

Quel saisissant effet vont faire toutes ces machines, lorsque, lancées les unes à côté des autres par d'habiles équipes, elles aborderont les virages à des vitesses insensées ! Brr !...

Gare aussi les records du monde ! Le récent relèvement des virages au Vélodrome Roubaisien permet maintenant toutes les vitesses, et il est possible, probable même, que devant le formidable assaut qui va leur être donné, quelques-uns de ces records tombent...

La réunion débutera par une épreuve régionale pour les juniors, et se terminera par une course réservée aux machines ayant entraîné dans les 50 kilomètres.

Elle ne sera pas banale, cette course qui ne réunira comme partants que des triplettes, quadruplettes et quintriplettes. Que vous en semble ?

◆

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mardi 6 mai.* — Céline Dujardin, rue de Tournai, 38. — Pierre Dewulf, rue des Fossés, 62. — Fernand Patin, rue Charpentier, cour Gauthier, 2. — Emile François, rue Turgot, 48. — Madeleine Desagre, rue Jacquard, 138. — Emile Coucke, rue de Lannoy, 348. — Fernand Lestienne, rue de l'Ommelet, cour Mazurelle, 1. — Gaston Vandenhaute, rue de Mouvaux, cour Dubeaurepaire, 12. — *Mariages.* — J.-B. Meunier, cordonnier, 63 ans, rue Jacquard, 108, et Anne Englebert, ménagère, 53 ans, rue Jacquard, 108. — Louis Descornez, briquetier, 26 ans, Croix, et Marguerite Descamps, ménagère, 21 ans, rue du Tilleul, 137. — *Déclarations de décès.* - Germaine Provoyeur, 2 mois, rue d'Alma, fort Frasez, 55. — J.-B. Defollin, 82 ans, hospice civil, Barbieux. — Robertine Leenaert, 19 ans, Hôtel-Dieu. — Henri Duriez, 83 ans, hospice civil. — Tesse, présenté sans vie, rue de l'Epeule, 205, cour Cardon, 4.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche mai.* — Désiré Clérot, rue de la Croix-Rouge. — Georges Holbecq, Epinette. — Emilienne Desrousseaux, rue des Cinq-Voies. — Louis Salmon, rue St-Pierre, 73. — *Du 4.* — Laure Debal, rue de la Marlière. — Henri Lemaire, rue Claire-Lemettre. — Albert Palle, Epinette. — Marie Rampteau, rue du Virolois. — Jeanne Maes, rue du Havre. — Jules Joveneau, rue Winoc-Chocqueel. — Marcel Devos, Pont-Rompu. — Marie Delvoye, rue de Gand. — *Du 5.* — Marie Vroman, rue de la Marlière. — Pauline Tiberghien, rue des Ursulines. — Jules Vandergucht, rue du Brun-Pain. — Leclercq Lucie, rue du Château, — Louis Leignel, rue de la Barbe-d'Or. — Marie Six, rue du Moulin-Tonton. — *Du 6.* — Augustin Scalbert, rue de la Ferme. — Raimond Lelen, rue du Blanc-Seau. — Pierre Tilkin, rue du Blanc-Seau. — Valentine Leman, rue du Moulin.

Déclarations de décès du 3. — Marie Verbeken, 32 ans, sans profession, rue du Haze. — Louis Caillot, 7 mois, rue des Coulons. — Gustave Fremaux, 4 ans, rue de la Ferme. — *Du 4* — Ide Pincet, 81 ans, sans profession, rue de Menin. — Claire Galot, 3 ans 11 mois, rue Hallot, 90. — Louis Hus, 60 ans, journalier, rue de Gand. — Marie Heron, 88 ans, sans profession, Hospice général. — *Du 5.* — Madeleine Alsberghe, 3 ans 8 mois, rue des Carliers — Paul Martinache, 17 ans 5 mois, employé à la gare, gare du Nord. — Rachel Omez, 1 an 3 mois, rue Masquilier. — Albert Langlade, 8 mois, rue des 15 bouteilles. — Marguerite Grimonprez, 27 ans, sans profession, Hopital civil. — Victor Bernard, 17 ans 11 mois, rattacheur, Hopital civil. — Marie Catteau, 29 ans, servante, Hopital civil — *Du 6.* Louis Darras, 75 ans, sans profession, rue du Bois. — Silvie Rousseau, 76 ans, sans profession, Hospice général.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille TAFFIN-GRIMONPREZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Henri TAFFIN, née Marguerite-Rose-Marie GRIMONPREZ, pieusement décédée à Tourcoing, le 5 mai 1896, dans sa 28e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 7 mai, à 8 heures du matin, aux Vigiles des Morts qui seront chantées le même jour, à 5 h. 1/2 et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 8 mai, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 30. 41849—6,200

Les amis et connaissances de la famille D. VAAS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Marguerite-Gabrielle-Valentine VAAS, décédée à Roubaix, le 5 mai 1896, à l'âge de 1 an et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le Jeudi 7 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 150.

◆

PAS-DE-CALAIS

L'affaire Tremblié. — Les jurés de St-Omer qui ont siégé dans l'affaire Tremblié viennent de signer un recours en grâce en faveur du condamné.

◆

BELGIQUE

La Chambre. — Séance du 6 mai. — *La convention du chemin de fer du Congo.* — M. Colfs critique la convention.

A un moment donné, M. Fléchet demande par motion d'ordre de quelle convention la Chambre est définitivement saisie. La convention de 1894 a-t-elle disparu ?

M. de Smet. — Cette convention n'a pas été rapportée. Du reste, j'ai libellé aujourd'hui un arrêté retirant cette convention. L'incident est clos. On reprend le débat.

M. Colfs fait l'exposé des travaux du chemin de fer du Congo; il fait une longue critique du rapport de M. Helleputte.

Il montre comment les évaluations ont toujours été trompées. On ne peut pas accorder de confiance à la Compagnie et la Chambre doit se défier d'une affaire dans laquelle on n'a eu que des mécomptes. La participation nouvelle au chemin de fer n'a qu'un seul but : nous mettre dans l'obligation prochaine d'annexer le Congo.

M. L. de Fuisseaux, en calotte, monte à la tribune; il attaque vivement le Congo. Il fait la critique financière de l'entreprise et, tirant une aune de sa poche, il la brandit en criant : « Voilà le tramway ! » (Hilarité prolongée). Le tramway de la gare du Nord à celle du Midi, dit-il, a 1 mètre 44 d'écartement; celui du Congo n'a qu'une aune ! Il devait coûter 25 millions; aujourd'hui il a exigé 46 millions. (Tapage).

M. de Smet. — Tout ce que le gouvernement a déclaré en 1894 s'est réalisé. (Nombreuses interruptions).

M. L. de Fuisseaux. — Vous serez condamné aux prochaines élections.

M. Woeste. — Voilà le coup de tamtam !

M. Hambursin — Examinez votre conscience !

M. Woeste. — Je ne vous en chargerai pas !

M. L. de Fuisseaux parle ensuite des remblais qu'on n'a pas établi en terre ferme, parce que pour faire quelque chose, il eût fallu beaucoup d'argent.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Mons, 6 mai. — La Cour d'assises du Hainaut a instruit aujourd'hui une affaire à charge de Jules Dupont, houilleur à Montignies-sur-Sambre, accusé de tentative d'assassinat sur la personne de Maldré Alexandre. Après une dispute, Dupont s'en retournait chez lui lorsqu'il rencontra Maldré et le prit pour un nommé Frick avec lequel il avait eu l'altercation. Dupont l'assaillit et le cribla de coups, à tel point que le malheureux n'échappa qu'à grand'peine à la mort.

Malgré les dépositions des témoins, qui sont accablantes pour lui, l'accusé prétend n'être pas l'agresseur. Dupont est condamné à 5 ans de prison.

Le procès de la bande noire de la Campine. — La Cour d'assises d'Anvers a prononcé son arrêt dans l'affaire de la bande noire de la Campine. Les deux accusés, Van Roy et Horemans, ont été condamnés à 20 ans de travaux forcés.

Le crime d'Ixelles. — L'instruction du drame d'Ixelles se poursuit avec activité. Une nouvelle arrestation a été opérée cette nuit et d'autres arrestations sont imminentes.

L'opinion publique continue à se passionner pour cette dramatique affaire et les bruits les plus fantaisistes ne cessent de circuler.

Waereghem. — *L'Association conservatrice* de Waereghem inaugurera, dimanche prochain 10 mai 1896, son installation. — Le conférencier bien connu, M. Beyart, de Bruges, prendra la parole. Tous les députés de Courtrai assisteront à cette inauguration. On sait que l'Association conservatrice de Waereghem est constituée depuis les dernières élections communales seulement.

Mouscron. — *Arrestation d'un contumace.* — La gendarmerie de Mouscron a procédé, mercredi, à Aelbecke, où il habite, à l'arrestation d'un contumax, Charles-Louis Putteman, âgé de 37 ans, ouvrier agricole, qui a à purger une peine de huit jours de prison pour coups et blessures. Putteman, qui est encore sous le coup de poursuites judiciaires, a été écroué à la prison de Courtrai.

Courtrai. — *Nomination dans l'Ordre de Leopold.* — Les anciens élèves et amis de M. l'abbé Verschaeve, économe au Collège Saint-Amand, lui offriront un banquet à l'occasion de sa nomination dans l'Ordre de Léopold, au mois d'août ou de septembre prochain.

A La

Grande Maison

LILLE — 15, Rue Faidherbe — LILLE

Costumes Complets (Veston)	
Diagonale pure laine, grise ou beige	39 fr.
Armure laine peignée, nuances mode	47 fr.
Cape feutre, forme nouvelle	6 fr. 50 à 13 fr. 50

Costumes Complets (Jaquette)	
Laine peignée, belles façons. *Prix*	50 fr.
Jaquettes et Gilets cheviotte	35 fr. et 10 fr.
Pantalons, damier pure laine. *Prix*	12 fr. 75

PARIS 1889, Médaille d'Or — CHICAGO 1893, LYON 1894, Hors Concours, Membre du Jury.

Tribunal de première instance de Courtrai. — 2e Chambre correctionnelle. — Audience du 5 mai 1896. — *Coups et blessures.* — Pour cette prévention Marcellin Verschuere, ouvrier à Courtrai, est condamné à une amende de 40 francs.

— Sous même inculpation se présentaient ensemble Vandecasteele Alexis, cabaretier et Creupelandt Cyrille, voiturier, tous deux de Courtrai. Condamnation : chacun 20 francs d'amende.

— *Menaces.* — Une cabaretière de Heckem du nom de Vandecasteele Marie, venait du chef de menaces par gestes. Le Tribunal la condamne à une amende de 26 fr. conditionnellement et à la confiscation de l'arme.

— *Bris de clôtures.* — Pour ce fait venait Delaunoy Henri, peintre à Courtrai, cela lui vaut une amende de 26 francs. Devolder Judith, ménagère à Courtrai, comparaissait en même temps pour jet de corps... salissants. Elle reçoit une amende de 25 fr.

— Du même chef venaient encore Coussaert Désiré et Jules Vandewalle, ouvriers de fabrique à Mouscron. Le tribunal les acquitte.

Vol. — Cette inculpation accompagnée du qualificatif avec violences vaut à Ferdinand Devos, sans profession, et Joseph Moreels, maçons, tous deux à Courtrai, une peine de 3 mois de prison. La condamnation est conditionnelle.

Outrages. — Pour avoir outragé la police, Marie Vandeghinste, ménagère, à Courtrai, reçoit 8 jours de prison et une amende, le tout avec sursis.

Audience du 6 mai. — En l'absence de M. le juge Béthune, le tribunal est composé de M. le vice-président Joncheere, président, MM. Pringiers, juge et Pringiers, avocat assesseurs.

Homicide involontaire. — Cette affaire d'Elodie Callant de Berchem, est remise à huitaine.

— Sous même inculpation et de plus contravention au règlement de 1884 concernant la visite des machines à vapeur, venaient les nommés Dekeerschieter, mécanicien, et Azon, industriel. Les débats se prolongeront à huitaine ; nous en rendrons compte.

— *Coups et blessures.* — Sous cette prévention et celle d'homicide involontaire venaient les nommés Pattyn, Vanlerberghe Pierre et Henri, Edmond Decloedt et Léon, Vandewalle Polydore et Carly Joseph, tous d'Iseghem. L'homicide involontaire est écarté; pour coups, Pattyn reçoit un emprisonnement de 8 jours, Vanlerberghe Pierre 15 jours, Decloedt Edmond 2 mois, Vandewalle 3 mois, les autres 1 mois.

UN MONSTRE

On doit exécuter à Philadelphie, le 7 du mois courant, le fameux Holmès, de son vrai nom Herman Webster Mudgett. Tout enfant, Holmès avait la vocation du crime, il nous le dit dans ses confessions. En construisant avec ses camarades des châteaux forts dans le sable, en élevant des digues sur le bord des ruisseaux, il rêvait au moyen de détruire ses semblables. Il suivit des cours de médecine afin d'apprendre à tuer scientifiquement. Jamais on ne vit élève plus attentif lorsqu'on expliquait l'effet de certains poisons, le résultat de certaines expériences. Tout se classait dans son cerveau pour des applications pratiques.

Ne croyez pas qu'Holmès fût sombre, taciturne, désagréable. Au contraire, il était joyeux, de visage ouvert, aimable avec ses victimes.

Pendant l'Exposition de Chicago, Holmès, ayant gagné quelque argent dans sa monstrueuse industrie, fit construire une sorte de château. Il comptait y entraîner de richissimes étrangers qu'il ferait disparaître après en avoir tiré tout l'argent possible. Rien ne manquait pour inspirer la confiance et assurer l'impunité. Il y avait une salle affectée à l'exécution ; une autre au découpage ; un four crématoire pour incinérer les cadavres. Les choses se passaient sans bruit, sans embarras et, si parfois il faisait languir ses victimes, c'était simplement pour savourer à loisir la volupté du meurtre. Une des pages les plus atroces de ses mémoires, c'est celle où il raconte le meurtre de son fils... de son propre enfant.

« C'était, dit-il, peu de temps après mon premier mariage. Mon fils était encore un jeune enfant et jouait avec les garçons de son âge et de sa taille, lorsqu'un désir fou me vint de le tuer. Je l'appelai, je l'emmenai dans une grange retirée. J'emportais un scalpel avec moi. Ce ne fut pas par impulsion soudaine, ni le désir enragé d'un père qui voit son enfant grandir et entrer dans un monde de misères et de chagrins qui me porta à commettre ce crime. Non, ce n'était pas pour le soustraire aux ennuis de la vie. C'était simplement le goût du meurtre qui me poussait à le détruire. Je remarquai que l'enfant paraissait effrayé lorsque je l'emmenai dans la grange et qu'il tremblait terriblement lorsque je pris le couteau et que je lui dis de se déshabiller. »

Et Holmès s'étend avec complaisance sur les souffrances de l'enfant, qui mutila longuement avant de le *faire mourir.*

La plupart des meurtres commis par ce monstre, et il en avoue vingt et un, avaient le vol pour but. Il s'était fait la spécialité de frauder les compagnies d'assurances, et il touchait ainsi des sommes énormes qu'il dépensait sans compter.

Il donne le nom de toutes ses victimes, la date de leur exécution et le motif qui l'a fait agir.

Depuis quelques années, Holmès s'était remarié à une jeune et jolie femme qu'il aimait et il en avait eu une petite fille. Lorsqu'on lui a donné à lire les confessions de son mari, Mme Holmès s'est écriée : « Que ne nous a-t-il tuées, ma fille et moi ! La mort serait plus douce que la vie ».

La belle-mère d'Holmès, Mme Belknapp soutient que la confession de son gendre n'est que de la forfanterie. Elle se loue de ses attentions et de ses bontés pour elle. Admirable belle-mère !

Quant au criminel, il ne semble regretter qu'une chose : n'avoir pas eu le temps de commettre les cinq ou six meurtres qu'il projetait encore et dont il avait mûri savamment les préparatifs.

◆

CHOSES ET AUTRES

Au pays de bohème :
— Où dînes-tu ce soir ?
— Je ne dîne pas... Et toi ?
— Moi non plus.
— Eh bien ! dînons ensemble.

⁂

Dans le même ordre d'idées.

M. Mesureur, transmettant le service à M. Boucher, son successeur au Commerce :

— Laissez-moi vous faire une recommandation, en bon camarade. Si vous allez aux courses n'y ouvrez pas la bouche ! D'ailleurs, je m'en f...

◆

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Aux amateurs de pigeons. — La librairie du *Journal de Roubaix* vient de recevoir deux petits volumes très intéressants sur les pigeons.

Ils ont pour titres : *La poste aérienne à travers les âges ; Le pigeon messager et ses applications.*

Ces volumes, qui renferment une quantité de renseignements intéressants sur les pigeons voyageurs, se vendent 15 centimes chacun. S'adresser à la librairie ou aux vendeurs du *Journal de Roubaix.*

ROUBAIX. — Le cercle Union, établi chez M. Eugène Meurisse, au café « Pandore », rue Pauvrée, rappelle aux amateurs son concours général sur Rambouillet, le dimanche 10 mai. Mise 1 fr. 40. Inscription des pigeons vendredi de 4 à 7 heures du soir. La Commission du cercle rappelle également qu'elle organise pour vendredi 8 mai, un essai sur Phalempin, mise en panier aux endroits habituels.

— Dimanche 10 mai, concours sur Chantilly au siège fédéral du Centre chez M. Jules Renard cabaretier, rue d'Inkermann.

— La société colombophile le Pigeon Fidèle, établie chez M. Degrave, rue de Rome, rappelle aux amateurs, qu'à partir du 11 mai, tous les lundis dressages sur Chantilly, à raison de 15 centimes par pigeon, mise en panier de 4 à 7 h. 1/2 du soir.

— Dimanche prochain, 10 mai, aura lieu un grand concours de pigeons, sur Rambouillet, par la société les « Messagers de l'Avenir », établie chez M. Louis Foulon, rue Monge, à Roubaix. Il y aura 200 francs de prix d'honneur, plus un régulateur, à la première série de deux pigeons non désignés.

◆

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — C'est devant de nombreux habitués qu'a eu lieu mardi, à 5 heures, à l'estaminet de l'Ours, chez M. Ch. Desrousseaux, rue Pellart, le rendage de la partie de l'Abattoir, contre M. Cossement, de la rue Lacroix; on sait qu'il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 francs avec paires de plaisir à 10 fr.; voici les résultats de cette intéressante partie à laquelle il y avait de très bons coqs : la société de l'Ours a gagné la première paire; l'Abattoir gagne les deuxième et troisième paire, la quatrième n'a pas décidé; des paris assez importants ont été tenus de chaque côté.

— On rappelle aux amateurs la belle partie qui se jouera jeudi 7 mai, à l'Enflé, rendage de la partie qui s'est jouée à l'*Ours; 3 de 5 mort pour 100 francs, tous poulets.* Mise au parc à cinq heures et demie ; cette partie se joue : un industriel de Roubaix contre Félix D'heygère et son ami de Courtrai.

Jeudi 7 mai, à l'Enflé, grande revanche de la partie qui s'est joué à l'Ours de Roubaix, un industriel contre Félix Dheygere et son ami de Courtrai, 3 de 5 mort pour 100 fr. Tous poulets. Mise au parc à 5 h. 1/2.

— Dimanche 10 mai, chez M. Debeuf à la Broche de Bois, attaque contre le Prado d'un 3/5 pour 50 fr., paires de plaisir à 10 fr. Tous grands coqs. Mise au parc à 5 h. 1/2.

— Un concours de coqs, organisé par la société des « Coqueleux » aura lieu le dimanche 17 mai, chez M. Dambrin, 30, rue de Maubeuge, à 5 heures du soir. Il y aura 10 francs de prix en espèces.

TOURCOING. — Jeudi 14 mai, au Coq Chantant, rue St-Louis, à Tourcoing, concours auquel 12 sociétés seront acceptées; dimanche 7 mai, 2 de 3 mort pour 25 fr. contre les « Vieux Amateurs » de Roncq, et le lundi de la ducasse du Grand Plaisir (15 juin), grande partie à 8 heures.

◆

JEU DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Le dimanche 21 juin, au Palmier, chez M. Dalle, 260, rue de la Latte, grand jeu de boule à la platine, avec 250 francs de prix en espèces. Il y aura le dimanche 14 juin des jambons à jouer.

— Le dimanche de la Saint-Christophe, 26 juillet, à l'estaminet Fidèle, chez M. Barbieux, 225, rue des Piats, un grand jeu de boules à la platine, avec 320 francs de prix en espèces. On boulera des jambons le dimanche 19 juillet.

◆

CONCOURS DE PINSONS

ROUBAIX. — Un concours de pinsons aura lieu, le dimanche 17 mai 1896. Les prix seront faits d'après les mises. Une grande tombola sera offerte gratuitement.

Maman ! Maman ! encore une bonne tartine au beurre d'Ootscamp ! Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

BIBLIOGRAPHIE

Revue de Lille. — Sommaire du mois d'avril 1896. — I. Le père, la mère, l'enfant, par M. le chanoine Jules Didiot. — II. La politique au temps de la Renaissance, par M. Amédée de Margerie. — III. Monuments et souvenirs de la France à Rome, par M. Léon Octave. — IV. Le fils de l'Arétin, par M. C. Lecigne. — V. Luttes nationales en Autriche-Hongrie, par M. Eugène Duthoit. — VI. Les états généraux de Languedoc, par M. V. Canet. — La stigmatisation l'extase divine et les miracles de Lourdes, par M. N. B.

Les abonnés sont priés, s'ils ne l'ont déjà fait, d'envoyer le montant de leur abonnement 1895-1896, en un mandat-poste à M. A. Taffin-Lefort, éditeur, Paris, rue des Saints-Pères, 30 ; Lille, rue Charles de Muyssart, 24. La Revue de Lille est mensuelle. L'abonnement part du 15 novembre au 15 mai. Le prix est de 20 francs par an et de 12 francs pour six mois ; pour l'étranger, le port en sus ; union postale 22 fr. 50.

Pour les abonnements s'adresser à M. A. Taffin-Lefort; pour la rédaction à M. E. Pannier, secrétaire de la Revue. Lille, rue Boileux, 26, pour tirés à part des articles insérés, à M. A. Taffin-Lefort. 41854d

Revue catholique des Revues, 10, rue Cassette, Paris. — Sommaire du N° 21. — 5 mai 1896. — Le sommeil et le réveil de la Chine (Revue britannique). — Un peu de théologie à propos de Raphaël ; II. transfiguration (Der Katholik). — Le sentiment catholique chez Tackeray et Dickens (Américan Catholic Quarterly Review). — Etude ethnographique sur les tsiganes (Piétiersburgskaia Gazieta). — Le sacré collège (Le Cardinal Ferreiro, avec portrait, inédit). — Témoignages catholiques primitifs sur les ordres anglicans (Dublin Review). — A quelque chose M... est bon (Civilta Cattolica). — Le véritable inventeur des allumettes chimiques (Revue scientifique). — L'aveugle dans la lutte pour la vie (Etudes religieuses) — Mouvement littéraire Edm. Frank. 41852d

AUX FABRIQUES PARISIENNES

16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

MAISON SPÉCIALE DE TROUSSEAUX ET LAYETTES

Immense assortiment de Linge brodé et cousu à la main. Grand choix d'articles hautes nouveautés pour enfants, en Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses cachemire et piqué, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers, etc. Rideaux en tous genres.

CHEMISES pour hommes et jeunes gens, toutes faites et sur mesure

Dépôt de Toiles des Vosges et Linge de table, garantis à l'usage

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION

Prix-fixe marqué en chiffres connus. — NOMBREUSES OCCASIONS

ROUBAIX, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

Revue des Deux Mondes. — 15, rue de l'Université, Paris. — *Sommaire de la livraison du 1er mai 1896.* — I. Manning. — I. Les années protestantes, par M. Francis de Pressensé. — II. Le règne de l'argent. — VII. L'internationale de l'or et la « baucocratie », par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Académie des Sciences morales. — III. La musique au point de vue Sociologique, par M. Camille Bellaigue. — IV. L'essor, dernière partie, par M. Paul Margueritte. — V. Les fêtes de mai et les commencements de la poésie lyrique au moyen âge, par M. Joseph Bédier. — VI. La science et l'agriculture. — Le blé, par M. P.-P. Dehérain, de l'Académie des Sciences. — VII. Poésie. — La plieuse, par M. François Fabié. — VIII. Napoléon et Caulaincourt, d'après une publication récente, par M. G. Valbert. — IX. X. Les revues italiennes, par M. T. de Wyzewa. — XI. Chronique de la Quinzaine, histoire politique par M. Francis Charmes. — XI. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 50 fr.; six mois, 26 fr.; trois mois, 14 fr. Départements, un an, 56 fr.; six mois, 29 fr.; trois mois, 15 fr.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1222e livraison (2 mai 1896). — La vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze. — Quinze jours en Grèce, par Henri Jacottet. — Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez. — Une nouvelle boîte magique, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 centimes.

Illustrations de : A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr

Bureaux à la librairie Hachette et Cie 79, boulevard S.-Germain, Paris. 41815d

La Réforme Economique. — Revue protectionniste paraissant le dimanche, directeur : Jules Domergue. — Sommaire du n° du 3 mai 1896. — Jules Méline et Léon Say, J. Domergue. — Le nouveau ministère P. Sinceny. — La question du blé, N. Bonnet. — Exigences nouvelles des Compagnies de chemins de fer, J. Desmets. — Les contraventions industrielles et la mise en demeure préalable, Ch. Georgeot. — L'Eclairage par l'alcool, T. L. — La coopération agricole, P. de Comny. — Le transport des engrais, P. Sinceny. — La richesse des Etats-Unis, V. Didier. - Revue de la Semaine, G. Fleurey.

La question monétaire : Les prix en 1895.

Le mouvement commercial et financier. — Revue du commerce intérieur : Statistiques hebdomadaires. — Revue du commerce extérieur : Modifications douanières. — Correspondances de l'Etranger. — Mouvement financier : Cours des Changes. — Bourse de Paris. — Bourses étrangères, etc. — Rédaction-administration 6, rue de Tournon, Paris. 41851d

Rhumes anciens ou récents, bronchites aiguës ou chroniques, asthme, catarrhe, grippe ou influenza sont soignés d'une manière économique et rationnelle, soit au moyen des Capsules Guyot dont on prend deux à chaque repas, soit au moyen du véritable Goudron Guyot, — liqueur titrée et concentrée, — préparés exclusivement, 19, rue Jacob, Paris, par la maison L. Frère. 41355

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les ulcères variqueux

sont guéris très vite par la méthode qu'emploie

M. VANDENDRIESSCHE, médecin spécialiste

Rue Jacquemars-Giélée, 63, LILLE

NOTA. — Toutes les pommades étant nuisibles, le traitement est d'une simplicité surprenante, mais il faut venir à la consultation de 9 h. à midi ou de 2 à 5 heures.

POMMADE ANTIDARTREUSE

La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les Pellicules, la Chute des Cheveux.

2 fr. 25 le pot, 2,50 par mandat-poste

Le Journal de Bruxelles est le grand journal Belge le plus répandu dans les classes riches ou aisées. Sa publicité est de tout 1er ordre. Prix d'annonces 0,40 c. la petite ligne. Envoi gratuit d'un n° spécimen. — Abonnement 43 fr. l'an. Pour tout ce qui concerne la publicité du Journal de Bruxelles, s'adresser au bureau du Journal à M. L. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 4518—41695

TAPIS

CARPETTES - LINOLÉUM

VENTE AU RABAIS

de toutes les coupes de Moquette jacquard, pour salons, salles à manger, chambres, vestibules, escaliers.

PORTIÈRES & FOYERS D'OCCASION

L. DECRAENE-MATHIEU

28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462

Chemin de fer du Nord. — La Compagnie du chemin de fer du Nord, à l'occasion des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, vient de prendre les dispositions suivantes :

A. Sous réserve de l'observation ci-après, les coupons de retour, des billets d'aller et retour individuels (tarif spécial G. V. n° 2) délivrés :

1° A partir du mardi 12 mai inclus seront valables jusqu'au mardi 19 mai inclusivement;

2° A partir du vendredi 22 mai inclus seront valables jusqu'au jeudi 28 mai inclusivement.

Observations. — Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsque normalement elle expirera après le 19 ou après le 28 mai selon le cas.

B. Les billets collectifs de famille pour les vacances (tarif spécial G. V. n° 3 bis), présentant des réductions de 15 à 45 0/0, et les billets hebdomadaires de bains de mer (tarif spécial G. V. n° 6, chap. 11, présentant des réductions de 20 à 45 0/0, seront mis en distribution aux mêmes dates et auront la même durée de validité que les billets d'aller et retour individuels désignés ci-dessus.

Les demandes de billets collectifs de famille doivent être faites aux gares deux jours au moins avant celui du départ.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 7 mai.

Les cours ont encore perdu 2 centimes aujourd'hui mais la tendance semble s'améliorer.

REVUE DES MARCHES

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 4 mai.

Le cours de l'or est à 307 0,0 piastres papier monnaie.

Rio-Grande-du-Sud, 1er mai.

La demande pour laines a continué excessivement active pendant le mois écoulé et pour plusieurs gros lots on a payé le haut prix de 18,000 d. par 15 kil. emballé pour belle qualité et 17,000 d. pour métis, prix équivalant à fr. 135 et 128 1/2 par 100 kil. fr. à b. y compris commission et fret par steamer pour Anvers.

◆

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 7 mai

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité . balles Australie .. b. Plata, ... b. Cap et .. Espagne.

Havre, 6 mai.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Les courtiers ont laissé la cote san ce matin, mais pour vendre il a fallu faire des concessions de 50 c.

Cet après-midi il est venu de nombreux ordres de vente qui ont de nouveau pesé sur le marché; on a pratiqué et à la cote on constatait une baisse de 2 fr.

A terme on a coté 2025 b. dont détail suit : 25 b. Buenos-Ayres sur mai à 126; 50 b. sur juillet à 127,50; 50 b. sur décembre 129,50; 150 b. Buenos-Ayres sur mai de 126 à 124; 50 b. sur juin 126; 25 b. sur juillet 125,50; 775 b. sur septembre de 128 à 126,50; 175 b. sur octobre de de 128,50 à 128; 125 b. sur novembre 129; 500 b. sur décembre 129 à 129,50, 100 balles sur février 131.

◆

MARCHES DE CONSOMMATION

ALLEMAGNE

Berlin, 3 mai.

(De notre correspondant particulier)

Le commerce ne s'est pas animé encore cette semaine; la demande était, au contraire, insignifiante dans toutes les branches.

Les résultats de l'ouverture des enchères à Londres a rendu les acheteurs très réservés, de sorte qu'on n'a enregistré aucune vente importante. On peut en dire autant des peignés et des blousses, tandis que le commerce de chiffons a été encore assez régulier. En fils, il y avait peu d'envie d'acheter, quolque les offres fussent plus basses.

Le commerce d'étoffes était très limité, parce que les acheteurs, surtout les confectionneurs pour dames et pour hommes, ont peu de besoins et, en conséquence, se tiennent sur la réserve, pour leurs achats. Le commerce de bonneterie est meilleur; les fabricants ont reçu de nouveau des offres assez considérables. Quant aux châles et aux fichus, les ordres n'arrivaient que modérément. Le commerce de détail a, cette semaine, un peu augmenté.

REVUE ECONOMIQUE

Le commerce étranger des Etats-Unis

Le mouvement commercial en mars et pendant les neuf premiers mois des deux dernières années se fait voir dans le tableau suivant :

Mars		1896	1895
Exportation	Dollars	75.528.000	65.162.000
Importation	»	66.384.000	69.295.000
Neuf mois		1895-96	1894-95
Exportation	Dollars	678.083.000	623.047.000
Importation	»	607.589.000	535.529.000
Surplus de l'exportation.		70.494.000	87.518.000

En mars il a été importé en or pour dollars 294,000 contre 4,120,000 en 1895, mais pendant les deux années les mouvements furent d'une nature exceptionnelle et dus aux émissions de bons. Pendant les neuf mois finissant le 31 mars il a été exporté pour dollars 53,349,000 contre 8,249,000. L'exportation d'argent a été en mars de 5,661,000 dollars et pendant les neuf mois de 34,419,000, contre respectivement 3,242,000 et 27,102,000 l'année précédente.

LE COMMERCE FRANÇAIS DES TEXTILES EN ROUMANIE

Nous empruntons ces indications à un rapport consulaire :

Tissus, matières textiles. — Notre importation de tissus a diminué d'un million en 1894 et est descendue au chiffre de 10,500,000.

Les *tissus de laine* représentent près de 4 millions, ainsi répartis :

	Grammes	Le mètre carré Millions
Tissus de laine de	500 et au-dessous	2.184
—	500 à 700	584
—	700	187
—	mélangées de soie	989
		3.945

Nos concurrents sont : l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre. La première monopolise presque le commerce de la bonneterie et de la passementerie de laine.

Les *tissus de soie* figurent pour 3 millions, ils comprennent :

	Francs.
Tissus de soie pure ou mélangée de fils d'or	1.140.000
Tissus de soie mélangée d'autres textiles que les fils d'or	818.000
Dentelles, tulles et broderies de soie mélangée de fils d'or	377.000
Passementerie et rubanerie de soie mélangée de fils d'or	371.000
Passementerie et rubanerie de soie mélangée d'autres textiles	192.000
Dentelles, tulles et broderies de soie mélangée d'autres textiles que les fils d'or	169.000
	3.067.000

Ce chiffre est en diminution d'un million et demi sur l'année précédente.

Nous tenons toujours le premier rang pour les tissus, dentelles, passementeries, etc., de soie pure ou mélangée de fil d'or. Mais pour les tissus mélanges d'autres textiles, nous sommes devancés par l'Allemagne (1.879,000 fr.) L'Autriche et l'Angleterre n'arrivent qu'au troisième et quatrième rang avec 656,000 fr. et 53,000 fr.

Nos ventes de *tissus de coton* n'ont pas atteint un million en 1894. C'est une petite diminution sur l'année précédente.

L'Angleterre a d'ailleurs en Roumanie le monopole de ce commerce (près de 22 millions). C'est elle aussi qui fournit la plus grande partie des fils de coton (5.500,000). Après elle, viennent l'Autriche et l'Allemagne.

Les tissus de coton teints sont l'article qui atteint le plus haut chiffre (480.000 fr.) dans notre importation de cette catégorie de tissus.

Les *autres textiles* tels que feutre, lin, jute, phormium tenax, etc., ne jouent qu'un rôle secondaire.

En somme, si notre commerce de matières textiles a diminué en 1894, il a subi le même sort que celui de tous les pays étrangers. Sa situation s'est donc maintenue vis-à-vis de la concurrence étrangère.

Les *vêtements et articles confectionnés* représentent près d'un million et demi.

Les confections de laine tiennent le premier rang avec 509,000 francs. Les confections de soie viennent ensuite avec 289,000 francs; puis les confections de lin ou de chanvre, 241,000; les articles de mode : 238,000 francs et les confections de coton : 165,000 francs.

◆

LES TEXTILES A L'EXPOSITION DE BORDEAUX

(SUITE)

CLASSE 102. — *Bonneterie.* — La bonneterie ne paraît pas être dans une période de prospérité et de développement, malgré les perfectionnements apportés dans son outillage. La consommation des articles de bonneterie en laine et surtout en soie a sensiblement diminué; celle des articles en coton s'est maintenue. Voici le mouvement du commerce extérieur, pour les différents produits de la bonneterie, en 1894.

	Importations Kilogr.	Exportations Kilogr.
Bonneterie de lin	407	3.050
— de coton	118.370	2.474.266
— de laine	86.476	646.521
— de soie et bourre		
— de soie	20.687	3.724
Totaux	226.120	3.199.668